



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 8 juillet 2016

N° 2016-465

### Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH  
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE  
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN  
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20  
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15  
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55  
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05  
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10  
  
Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45  
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05  
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25  
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20  
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20  
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55  
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10  
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00  
Mme. Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25  
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

#### **EXCUSE(S) :**

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 8 juillet 2016</b>	<b>Délibération</b>
	Direction des relations internationales	<b>N° 2016-465</b>

**Projet de coopération entre Bordeaux Métropole et la Communauté urbaine de Douala (Cameroun) -  
Décision - Autorisation**

---

Monsieur Michel VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**1- Le contexte :**

Depuis 2011, la métropole bordelaise souhaite élargir ses actions internationales en intégrant une « dimension africaine ». Elle a déjà pris l'habitude de travailler conjointement avec ses communes membres lorsqu'il s'agit d'accueillir des délégations de certaines villes partenaires des municipalités. Le développement des aires urbaines et de la décentralisation en Afrique, ainsi que l'accroissement des compétences métropolitaines en France, légitiment les efforts de renforcement des échanges entre Bordeaux Métropole et un pays de d'Afrique francophone.

Dans le cadre de la mutualisation des services et des moyens, un travail de prospection a été piloté conjointement avec la mairie de Bordeaux, au titre de la délégation « Afrique subsaharienne ». Deux missions exploratoires menées par le conseiller délégué en charge des relations internationales de Bordeaux Métropole et l'adjoint au Maire de Bordeaux en charge des partenariats avec l'Afrique subsaharienne ont été organisées en Côte d'Ivoire (du 31 mars au 3 avril 2015) et au Cameroun (du 23 au 26 février 2016).

Les objectifs étaient :

- de rencontrer les partenaires locaux des acteurs de la métropole bordelaise : Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx), Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB)....,
- d'explorer les opportunités de coopération institutionnelle entre Bordeaux Métropole et une métropole africaine et identifier les axes de travail possibles,
- de présenter aux acteurs économiques et partenaires locaux le « Programme de résidence entrepreneuriale croisée Bordeaux-Afrique en faveur des jeunes entrepreneurs africains et bordelais ».

Les différentes rencontres institutionnelles et économiques ont permis de proposer au bureau du 24 mars 2016 d'orienter les échanges avec la Communauté urbaine de Douala au Cameroun, sur la base de liens de confiance entre les différents partenaires.

D'autres paramètres permettent de confirmer ce choix :

- la ville de Douala est le poumon économique du Cameroun et de l'Afrique centrale :
  - o son port est la porte de sortie de l'arrière-pays agricole,
  - o elle peut accompagner les dynamiques agro-industrielles et commerciales autour de l'exportation, dans le domaine agroalimentaire par exemple ;
- d'importantes entreprises bordelaises sont présentes à Douala : Castel, Fayat, Cdiscount, MedExport, InterEquipment ;
- la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux soutient des organisations consulaires et patronales camerounaises ;
- les hautes autorités camerounaises ont vivement exprimé leur volonté politique de mettre en place une coopération avec la métropole bordelaise ;
- par ailleurs une action a été initiée depuis 2011 : le programme de parrainage et de "résidence" des jeunes entrepreneurs camerounais initié par le Club Bordeaux-Cameroun-France, et mis en œuvre avec le soutien de la ville de Bordeaux et des partenaires de l'agglomération bordelaise (Kedge, Groupe Castel, Victoria Garden Appart Hôtel, CCIB/CBSOA (Club entreprises Bordeaux Afrique), Air France, IUT (Institut universitaire de technologie) de Bordeaux/CRED (Service transverse de l'IUT), Cap Sciences...).

## 2- Les relations de la Communauté urbaine de Douala avec le territoire bordelais :



Créée en 1987, la Communauté urbaine de Douala est une collectivité publique décentralisée qui gère, sous la tutelle de l'État camerounais, les affaires locales en vue d'assurer le développement économique, social et culturel de sa population. Cinq communes urbaines d'arrondissement et une commune rurale constituent la Communauté urbaine de Douala.

La ville de Douala, capitale économique du Cameroun, et plus largement l'ensemble de la Communauté urbaine, est aujourd'hui confronté aux enjeux de planification urbaine : comment améliorer les conditions de vie des habitants dans la ville existante et comment accueillir les nouvelles populations à court et moyen terme ? L'arrivée de 100 000 nouveaux habitants tous les ans, avec pour horizon un accroissement de 1,5 millions d'habitants d'ici 15 ans, fera en effet passer la Communauté urbaine de 2,5 millions d'habitants en 2012 à 4 millions aux environs de 2025.

Les relations entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala sont anciennes (un certain nombre d'élites de Douala a été formé à Bordeaux). Mais elles reposent également sur :

- les rencontres des 4-7 septembre 2004 à Bordeaux : ville de Bordeaux/Communauté urbaine de Bordeaux - Communauté urbaine de Douala : accueil d'une délégation institutionnelle de Douala et des grands patrons de l'économie camerounaise ;

- l'accueil à la Communauté urbaine de Bordeaux des cadres de la Communauté urbaine de Douala (notamment de M. Jean Yango) en 2015 ;
- le soutien des autorités camerounaises à la mission exploratoire au Cameroun (Ambassade du Cameroun en France et Présidence de la République du Cameroun à la suite de la visite à Bordeaux du Président de la République du Cameroun, M. Paul Biya, et de ses rencontres avec Alain Juppé à Bordeaux (22-23 juillet 2009) et au Cameroun (17-19 mai 2010).

### **3- Proposition des contours de l'accord :**

#### **Les objectifs :**

Il s'agit de créer un cadre favorable au développement d'actions extérieures, fondé sur la notion d'intérêt réciproque. Les objectifs de ce partenariat viseraient notamment :

- le renforcement des pratiques de démocratie locale,
- le développement d'une expertise ou d'une méthodologie et la conduite de projets sur des thématiques identifiées,
- le développement d'échanges économiques.

#### **Les signataires :**

La démarche de travail serait une démarche participative associant des acteurs multiples.

Outre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala, plusieurs partenaires pourraient appuyer la signature de l'accord :

#### **Pour la partie française :**

- L'EnsapBx (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux),
- La CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux),
- Le CBSOA (Club entreprises Bordeaux Afrique),
- Le CIVB/Ecole du vin (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux).

#### **Pour la partie camerounaise :**

- L'Essaca (l'Ecole supérieure spéciale d'architecture du Cameroun),
- La CCIMA (Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun).

#### **Les axes de coopération :**

Sous réserve des discussions techniques à mener dans les prochaines semaines, les actions s'inscriront dans les thèmes de coopération suivants, qui s'ajoutent à une perspective de développement durable :

- eau-assainissement-drainage des eaux pluviales,
- transports et mobilité durable,
- développement économique territorial et soutien à l'entrepreneuriat des jeunes,
- soutien au développement ou au renforcement des partenariats existants avec les acteurs locaux.

#### **Signature et durée de l'accord :**

L'accord pourrait être signé au mois d'octobre 2016.

La durée de la coopération pourrait être de 3 ans, renouvelable si les parties le décident ainsi.

#### **Les modalités d'échanges :**

Chaque année, les parties organiseront un séminaire de travail, d'une durée minimum de 5 jours, au cours duquel sera abordé l'état d'avancement des actions de coopération. Le siège se tiendra en alternance à Bordeaux et à Douala.

Par ailleurs, lorsqu'elles le jugeront nécessaires, les parties pourront organiser des réunions à caractère technique pour contribuer à l'avancée des projets.

Les échanges devront s'appuyer sur un comité de suivi et sur des référents identifiés au sein des collectivités et des partenaires signataires.

#### **4- Appui et moyens de financement :**

##### **Les coûts partagés :**

Les frais de séjour et de déplacement seraient partagés : les coûts des billets d'avion et de soins médicaux seraient à la charge de la partie qui se déplace, les frais de séjour seraient à la charge de la partie accueillante. Les frais de communication seraient couverts par les deux parties.

Pour la partie bordelaise, Bordeaux Métropole et la mairie de Bordeaux (Délégation partenariats avec l'« Afrique subsaharienne ») seraient co-financeurs.

## **Volontariat international :**

Les parties pourront envisager d'avoir recours au soutien d'un volontaire international qui serait basé à Douala afin d'animer le partenariat.

## **Le co-financement :**

Les parties rechercheront des possibilités de financement provenant des secteurs public et privé pour réaliser les actions. L'AFD (Agence française de développement) est dans ce cadre un partenaire à privilégier.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République Française, qui reconnaît aux collectivités locales l'autorisation de mener des actions internationales ;

**VU**, la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ;

**VU** la loi Thiollière de 2007 confortant et faisant de l'action internationale une compétence des collectivités territoriales à part entière ;

**VU** l'article L5111-4 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le rapport en bureau du 24 mars 2016 validant les orientations stratégiques internationales de Bordeaux Métropole.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** l'existence de liens d'amitié et de coopération historiques entre le Cameroun et la France ;

L'intérêt de Bordeaux Métropole à étendre le rayonnement du territoire en collaboration avec les acteurs du territoire dans le cadre de ses actions de coopération à l'international, de poursuivre et accroître ses relations avec le Cameroun, et particulièrement avec la Communauté urbaine de Douala.

## **DECIDE**

**Article 1** : D'approuver les éléments ci-dessus exposés ;

**Article 2** : D'autoriser M. le Président et/ou M. le Conseiller délégué en charge des relations internationales, à discuter et signer un accord de coopération avec la Communauté urbaine de Douala (Cameroun) ;

**Article 3** : De mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement des termes du futur accord ;

**Article 4** : De déposer des demandes de co-financement dans le cadre d'appels à projets pouvant être lancés par le Ministère des affaires étrangères et du développement international ou autres organismes ;

**Article 5** : D'imputer les dépenses afférentes sur les exercices 2016, 2017, 2018, 2019, du budget des relations internationales, section fonctionnement article 6251, chapitre 011, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>22 JUILLET 2016</b>	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>22 JUILLET 2016</b>	Monsieur Michel VERNEJOUL